



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Cette année 2016 touche tout doucement à sa fin. Nos pensées sont d'ores et déjà tournées vers 2017. La fusion de nos cinq communautés de communes et de nombreuses échéances électorales (présidentielles, législatives) nous attendent avec tous les changements que cela va engendrer. Il y aura des impacts forts et il faudra se mobiliser. J'encourage donc toutes les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur notre liste électorale à le faire le plus rapidement possible et à ne surtout pas attendre la date limite du 31 décembre.

2016 aura été une année riche en travaux dans notre commune. Les derniers chantiers touchent à leur fin. Le nouvel éclairage public de la rue de Walheim et de la rue des Potiers sera bientôt en place, le remplacement d'une partie de la canalisation principale d'eau potable de la route de Thann se termine, le gros œuvre du Club House également. Je voudrais vous remercier pour votre coopération et votre patience. De tels chantiers génèrent toujours quelques désagréments et je vous remercie vivement pour votre compréhension.

Dans ce contexte de fin d'année, beaucoup d'animations vont être organisées à Aspach ces prochains mois : marché de Noël (avec un stand pour le téléthon), crémation de sapins, fête des aînés, marche populaire et théâtre alsacien. J'espère que vous aurez l'occasion de profiter pleinement de ces moments de partage et de rencontres.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Fabien Schoenig

prochain bulletin : février 2017



HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les 27 et 29 décembre.

Une permanence sera assurée le 31 décembre de 11 heures à 13 heures, notamment pour assurer les dernières inscriptions sur les listes électorales.



SOMMAIRE

le mot du Maire	1
horaires de la mairie (fêtes)	1
l'actu du foot	2
calendrier décembre-janvier	3
quelques infos mairie	3
vente de bois	4

PRÉSENTATION DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR DE L'ENTENTE

ASPACH-TAGOLSHEIM FOOTBALL CLUB



Vous ne connaissez peut-être pas toute l'équipe du comité directeur, renouvelé ces dernières semaines.

Le président de l'Entente ASPACH-TAGOLSHEIM vous propose ainsi de découvrir les noms et rôles de chacun des membres du comité directeur qui oeuvre très souvent dans l'ombre pour le bon fonctionnement de l'association.

Il est ainsi composé du président François METZGER, par ailleurs responsable de la branche administrative du club, et des vice-présidents Christophe LEBER et Christophe WELTER (responsable du pôle associatif

manifestation) ; Marc KAMMENTHALER est le trésorier, Christine WALCH est la secrétaire.

La direction technique sportive est assurée par Saber MENJLI accompagné par Geoffrey LHOMM.

Représentant des joueurs : Christophe WELTER.

Membres du Comité :

Pascal GRIENENBERGER, Sabine HENNE, Céline CARLGA, Anthony SENSE, Marie GORIUS, Nicole KAMMENTHALER.

Section jeunes pour la découverte du football

Nous rappelons que les éducateurs et dirigeants de l'entente Aspach-Tagolsheim se mobilisent pour faire découvrir le football aux enfants tous les mercredi après-midi de 14h30 à 16 heures au stade d'Aspach.



**Marche Populaire
22 janvier 2017**

37E MARCHE POPULAIRE ORGANISÉE PAR LES FOOTBALLEURS D'ASPACH

Cette marche autour d'ASPACH et ses alentours, qui aura lieu le **22 janvier 2017** par tous les temps, est ouverte à toutes et à tous sans limite d'âge. La promesse d'une belle balade... Tout au long de votre parcours, de magnifiques points de vue sur le village, la chapelle de la Litten ou sur les Vosges s'offriront à vous.

Des ravitaillements seront organisés le long des 10 km du parcours ainsi qu'à l'arrivée. Il sera possible de prendre un repas consistant à l'arrivée dans la salle polyvalente.

Menus : CHOUROUTE ou FLEISCHSCHNACKA.

Inscriptions, renseignements et réservations auprès de François METZGER, tél. 06.36.36.85.25.

Les départs auront lieu le 22 janvier 2017 entre 7h et 14h à la salle polyvalente d'Aspach (rue des Merles) avec deux parcours proposés : parcours adapté et 10 km sans difficulté particulière.

Le choix des distances parcourues et l'adaptation du parcours rendent cette marche populaire accessible à tous, même aux plus jeunes enfants accompagnés de leurs parents ! Venez nombreux, et parlez-en autour de vous !

Inscription : 2,00 € seulement, à régler sur place.

Comité des Fêtes
Crémation des sapins
7 janvier 2017

3 et 4 décembre 2016
MARCHÉ DE NOËL



de l'AGS
Association de Gestion de la Ville
d'Aspach



THÉÂTRE ALSACIEN

Entre le 14 et le 29 janvier 2017, les Coucoucs d'Aspach vous présenteront leur nouvelle pièce : "Verkäuft wird nit".

Fête des aînés
8 janvier 2017



Nous attirons votre attention sur le fait que des cambriolages et tentatives d'effraction ont eu lieu récemment à Aspach.

Retrouvez quelques conseils de prévention en flashant le QRcode suivant :



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



GERRER Georges
Maison Forestière
5, rue des prés
68130 CARSPACH
Tél. : 03 89 40 99 20
Portable : 06 82 61 24 77
E-mail : georges.gerrer@onf.fr



OBJET : Communications pour les habitants d'ASPACH

VENTE DE LOTS DE PERCHES EN MAIRIE

Provenance : parcelle 11 (lieu-dit BERG) de la forêt d'Aspach. Les lots sont numérotés de A à G. Les lots sont estimés à : LOT(stères) A(5) B(10) C(15) D(20) E(20) F(15) G(15) (exemple : lot F estimé à 15 stères).

La vente aura lieu dans la salle du conseil de la mairie le **samedi 10 décembre 2016** à 9h.

COMMANDES DE BOIS DE CHAUFFAGE ENSTERRÉ

Inscription en MAIRIE des commandes de bois de chauffage ensterré provenant de la parcelle 12 (lieu-dit BERG) de la forêt d'ASPACH. Les stères seront faits en bord de chemin.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. GERRER de l'ONF.

INSCRIPTION LIMITEE A 20 STERES PAR FAMILLE

HETRE : 46 €/stère

Cette année le choix se portera sur du HETRE.

Pour une bonne coordination du chantier d'exploitation par les bûcherons, il serait souhaitable d'avoir les réponses pour le **31 décembre 2016**.

Talon-réponse à découper (ou à photocopier), à remplir et à remettre en MAIRIE pour le 31 décembre 2016.

COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE ENSTERRE

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

COMMANDE : _____ stères de HETRE

Aspach, le _____

Signature :